
Date	18 Octobre 2011
Lieu	Maison des Jeunes de Beyla
Président	Préfet de Beyla
Événement	Atelier Préfectoral de lancement de l'EISE du Projet Simandou

Atelier Préfectoral de lancement de l'Etude d'Impact Social et Environnemental (EISE) du Projet Simandou, Beyla, le 18 Octobre 2011.

Le 18 octobre 2011, de 10h à 17h, à la Maison des Jeunes de Beyla, s'est tenu l'atelier de lancement de l'EISE du Projet Simandou. Cette consultation était placée sous la présidence de Monsieur le Préfet de Beyla.

Approximativement 280 personnes ont participé à cette consultation. Parmi les personnes présentes, on peut citer :

- le préfet de Beyla ;
- un représentant du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation ;
- un représentant du Ministère de l'Environnement ;
- le secrétaire général des affaires administratives de la préfecture ;
- le maire de la commune urbaine de Beyla ;
-
- un représentant de Agence Guinée Presse (AGP) ;
- des représentants de Rio Tinto Simfer (relations gouvernementales, approbations environnementales, communications, communautés etc.) ; et
- des représentants du cabinet ERM.

L'atelier de consultation s'est déroulé selon l'agenda suivant :

- souhait de bienvenue des sages ;
- discours du préfet;
- allocution du représentant Rio Tinto Simfer des relations gouvernementales;
- présentation par Rio Tinto Simfer du Projet Simandou ;
- présentation par ERM du processus de l'étude d'impact et du processus de participation des parties prenantes ;
- présentation par Rio Tinto Simfer du PARC (Plan d'Action de Réinstallation et de Compensation) ;
- prise de questions ;
- déjeuner ;
- réponses aux questions ;
- lecture du PV ; et
- discours de clôture de Monsieur Préfet de Beyla.

Les questions et préoccupations des communautés de la préfecture de Beyla ont essentiellement porté sur :

- le soutien de Rio Tinto dans les infrastructures communautaires (et notamment les forages et les routes) ;
- les opportunités d'emploi et de formation offertes par le Projet, notamment pour les personnes illettrées ;
- le processus de compensation (comment le calcul de la compensation sera-t-il effectué ? comment remplacer équitablement un champ déjà en production par un autre champ non cultivé ?) ;
- la construction d'une cité ouvrière dans la préfecture de Beyla ;
- l'utilisation de la radio rurale locale pour communiquer avec l'ensemble des populations de la préfecture ; et
- la gestion des déchets miniers.



Compte-Rendu de Réunion

Questions, remarques et suggestions

N°	PRENOMS ET NOM	QUESTIONS /COMMENTAIRES
1		1- Pas de question mais souhaite remercier les autorités.
2		2- Un conflit existe entre les agriculteurs et les éleveurs par manque de pâturage communautaire dans les environs. Quelle sera la stratégie du Projet pour faire déplacer les animaux ? 3- Quelles sont les mesures sanitaires pour déplacer les animaux ? 4- Quel sera l'accueil des populations hôtes pour ces animaux déplacés ?
3		5- Quelles sont les dispositions prises pour protéger les espèces végétales et la faune ? Certaines ne peuvent pas résister hors de leur environnement naturel.
4		6- Remercie Rio Tinto d'avoir respecté ses engagements à Banankoro sur les compensations payées.
5		7- Quelles sont les dispositions pour le traitement sanitaire des personnes malades du fait du Projet ?
6		8- La présentation indiquait que la compensation serait en nature. Que se passe-t-il pour les arbres fruitiers qui ne seront pas tous à maturité sur le site de réinstallation ? 9- Quelles seront les compensations pour ces arbres fruitiers ?
7		10- En cas de compensation d'une case, est-ce que le Projet peut remplacer la case par une maison en tôle (même si ce n'est qu'avec une seule pièce)?
8		11- Quelles sont les dispositions pour indemniser un champ impacté ?
9		12- De Wataferedou – le village n'a ni forage ni route. Quelles sont les dispositions prises par le Projet ?
10		13- De Yendegou – le village n'a pas d'eau et souhaite des puits.



		14- Quelle sera la stratégie de recrutement dans ce village ?
11		15- 90% de la population de la préfecture est illettrée. Comment est-il possible de recruter si la population est illettrée ? 16- Comment éviter la frustration de la population illettrée ? 17- Quelles sont les dispositions pour préserver la santé et la sécurité des populations du fait des migrations démographiques ?
12		18- De Tamikoro – le cours d’eau du village a été affecté et la population a souffert de nombreuses diarrhées l’année dernière. Le village aurait besoin de 2, 3 ou 4 forages. Mais aussi d’écoles et de routes. L’eau reste toutefois le principal besoin.
13		19- Notre village a besoin de forages et de routes. 20- Remercie les présentateurs.
14		21- De Tamikoro - le village a un problème d’accès à l’eau et manque de routes.
15		22- De Bangyekoro – l’accès au village est coupé du fait du pont détruit menant au village. 23- Où va l’eau ruisselant du Projet ? Cela peut-il créer une pollution ? 24- Notre village n’a pas d’école.
16		25- Quand les travaux du rail débutent-ils ? 26- Comment minimiser les impacts des travaux sur la partie ouest ? 27- Souhaite la construction d’une cité minière à Beyla.
17		28- Qu’est-il prévu pour la gestion des déchets ?
18		29- Notre village n’a pas d’eau, pas d’écoles et pas de routes.

Compte-Rendu de Réunion

		30- Personne de notre village n'a été recruté pour travailler à l'aéroport alors que notre village est situé a proximité.
19		31- De Sosama – le village n'a pas d'eau et souhaite un forage. 32- En cas de réinstallation, si un caféier est impacté, le Projet est-il capable de remplacer a la valeur exacte du plant ?
20		33- De Dieyouleou – notre village n'a pas d'eau, pas d'écoles et pas de routes.
21		34- Notre village n'a pas d'eau, pas d'écoles et pas de routes.
22		35- Pas de question.
23		36- Y aura-t-il des passages à niveaux sur le rail afin de permettre le passage des voitures ? 37- Le train transportera-t-il des passagers ? 38- Le rail va-t-il traverser des routes nationales ? Si oui, quelles sont les dispositions prises ?
24		39- Comment la compensation sera-t-elle payée ? Sera-t-elle payée directement ou indirectement à la personne déplacée ? Qu'en sera-t-il pour la population illettrée ? 40- Notre ville a besoin d'électricité car la population grandit. 41- Le recrutement ne concernera-t-il que la population lettrée ? ou les illettrés pourront-ils aussi travailler sur le Projet ?
25		42- En faveur de qui la protection de l'environnement s'effectue-t-elle ? 43- Qu'en est-il du droit des femmes et des enfants ? 44- Comment aider les femmes libres à avoir accès aux vaccins et aux traitements médicaux ? 45- Le Projet prévoit-il la construction d'un orphelinat ?

26	46- Le site de construction de la cité minière est-il connu ? 47- Les autorités préfectorales sont-elles consultées lors du choix du site ? 48- Les eaux de pluie peuvent entrainer des boues dans les bas fonds. Quelles sont les dispositions à ce sujet ?
27	49- A part ces réunions, quels sont les autres moyens de communication employés par le Projet ? Le Projet utilise-t-il la radio rurale locale ? 50- Quelles sont les dispositions du Projet pour que la population capte et écoute la radio rurale locale ? 51- Rio Tinto a-t-il prévu un programme d'alphabétisation pour éviter de laisser en marge du recrutement la population illettrée ?
28	52- Quelles sont les mesures pour protéger les cultures de Moribadou des eaux de ruissellement ? 53- La population grandit à Moribadou et, avec elle, la population scolaire. Quelles sont els dispositions prises par Rio Tinto ? Le village a besoin d'écoles. 54- Du fait des engins roulant nuit et jour et du bruit que cela occasionne, il est impossible de dormir à Moribadou. Quelles sont les dispositions prises par Rio Tinto ? 55- 9 hameaux de culture ont été déplacés, 5 ont été réinstallés à Moribadou et 4 à Traorela.
29	56- Les conducteurs de train viendront-ils de Guinée ou de là où les trains sont construits ? 57- Qui payera la compensation ? Est-ce le Gouvernement de Guinée ou une autre personne ?
30	58- Question déjà posée. 59- Quels sont les autres bénéfiques communautaires que la remise des infrastructures au Gouvernement dans 25 ou 30 ans ?
31	60- Question déjà posée.
32	61- Les travailleurs viendront-ils de Guinée ou d'ailleurs ?

33		62- Si un bas fonds est impacté par la réinstallation, comment garantir la richesse du nouveau bas fonds ?
34		63- Le déplacement de population va créer des mouvements de population au sein des CRD. 64- Quelle va être la stratégie pour déplacer et sensibiliser la population ? La population ne sait toujours pas qui sera déplacé. La sensibilisation devrait commencer maintenant. 65- Les démographes ont peur des conséquences des déplacements de population.
35		66- Quelle est la base du calcul de la compensation ? Est-ce basé sur un plant, un mètre carré etc ? 67- Quelles sont les dispositions pratiques prises par Rio Tinto pour les activités génératrices de revenus ? 68- Quelles sont les dispositions prises par Rio Tinto pour les populations ne travaillant pas pour la compagnie ?
36		69- On a beaucoup parlé de communication et de consultation. Quels seront les canaux utilisés ?
37		70- Le Projet prévoit-il la création de centres de formation ? 71- Si la population ne peut se former, quel sera son sort ?
38		72- Quelle sera la compensation exacte pour une plantation impactée ?
39	Chef de section Environnement	73- La présentation ne fait pas mention de l'atmosphère et de l'air. Comment la couche atmosphérique sera-t-elle protégée ?
40		74- Quelles sont les dispositions prises pour protéger des poussières dégagées pendant les travaux et celles dégagées par le train ? 75- Quelle compensation sera prévue pour une vache en gestation heurtée par un train ? 76- Comment assurer la similitude des bas fonds et des plantations en cas de réinstallation ?

41		<p>77- Que veut dire Rio Tinto ?</p> <p>78- Quelles sont les dispositions prises pour restituer la faune classée ?</p> <p>79- Il n'y a que 2 ou 3 forages à Moribadou, ce qui n'est pas suffisant. Comment Rio Tinto compte-t-il améliorer la situation ?</p> <p>80- Que va-t-il se passer dans les préfectures éloignées de Beyla et de la mine ?</p>
42		<p>81- Quel va être le délai / la durée des travaux ?</p> <p>82- Les caniveaux de Beyla se détériorent. Les infrastructures construites pourront-elles répondre aux besoins des populations ?</p>
43		<p>83- Quel est le calendrier d'exécution des études d'impact ?</p> <p>84- Il a été fait mention des Termes de Référence. Quand seront-ils distribués ?</p> <p>85- Comment régler le problème des sites culturels lors de la réinstallation (surtout les lieux anciens d'adoration) ?</p>
44		<p>86- La création d'un centre de formation professionnelle à Beyla se fait attendre.</p>
45	Agence Guinée Presse	<p>87- L'utilisation des produits phytosanitaires est faite n'importe comment. La population ne connaît pas les risques et les dangers. Elle est sans protection. Quelles sont les dispositions prises à ce sujet ?</p>
46	Confrérie des chasseurs	<p>88- Il y a souvent des vols sur la montagne. A qui ces vols profitent-ils ? Les conséquences financières de ces vols sont-ils à la charge de Rio Tinto ou du Gouvernement ?</p> <p>89- Quels sont les risques des machines pour les enfants ?</p>
47	Maire de la Commune Urbaine de Beyla	<p>90- Il faut maximiser les opportunités d'emploi du Projet en relations avec les autorités et les communautés.</p> <p>91- Les flux migratoires ont pour effet négatif de changer toutes les données.</p> <p>92- Rio Tinto réalise des projets de développement communautaire sans concertation avec les autorités.</p>



		<p>93- Il faut associer les autorités en amont de toutes les études.</p> <p>94- Une cité ouvrière sera-t-elle construite à l'est de la chaîne de montagne ?</p>
48	Préfet de Beyla	<p>95- Rio Tinto réalise toutes ses actions en lien et en concertation avec les autorités préfectorales.</p> <p>96- Quel sera exactement le territoire impacté par le corridor du rail ?</p> <p>97- Quelle gestion sera faite de la différence de tonnages entre les 150 millions de tonnes de roches extraites et les 95 millions de tonnes de minerai produites ?</p> <p>98- Les locomotives et les usines vont polluer l'atmosphère avec leurs fumées. Quelles sont les mesures prises et les compensations envisagées ?</p> <p>99- Que prévoit Rio Tinto pour le bruit des locomotives ?</p> <p>100- Rio Tinto n'a pas respecté le temps des contrats à Beyla. Pourquoi ? Que faut-il faire pour aller plus vite ?</p> <p>101- Qu'est-il prévu pour la restauration de la forêt classée du Pic de Fon ?</p> <p>102- Rio Tinto peut-il créer des parcs communautaires pour régler les problèmes entre les agriculteurs et les éleveurs ?</p> <p>103- Rio Tinto prévoit-il d'utiliser la radio rurale locale pour communiquer avec les populations locales ? Comment compte-t-il le faire ?</p>

Réponses aux questions

- **Réponse générale**

Cet atelier de consultation est le lancement du processus de l'étude d'impact. L'étude d'impact ne sera terminée qu'au printemps 2012 et le processus de consultation avec les populations ne s'achève pas ce jour. Si elles ne sont pas répondues ce jour, les questions soulevées à Beyla trouveront leurs réponses dans les villages ou lors de la prochaine session de conférences. Les réponses seront apportées le 15 novembre ou dans les villages. Par ailleurs, les populations disposent d'un autre canal pour déposer leurs commentaires et questions, à savoir les formulaires de commentaire.

- **Réponse de M. Bah, représentant du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, sur les infrastructures communautaires**

Le Projet Simandou est respectueux de la loi guinéenne. Il travaille en étroite collaboration avec le Gouvernement. En 2007, ont été créés le CNSES et le CPSES afin de suivre l'évolution du Projet.

La réunion de ce jour est le lancement de l'étude d'impact. Tout ne peut pas être résolu ce même jour mais tous les commentaires et questions seront pris en compte et le Gouvernement assurera le suivi et s'assurera que tous les commentaires et questions sont pris en compte.

Le Gouvernement suit de très près le Projet. Il faut que les populations facilitent la tâche du Projet, en lui montrant par exemple l'emplacement des sites sacrés. Il « faut entretenir le bébé qu'est Rio Tinto ».

Rio Tinto n'a pas encore commencé la production de fer dans le Projet. On ne parlera de chiffre d'affaires et de pourcentage dédié aux communautés que lorsque la production aura démarré. Rio Tinto fait aujourd'hui bénéficier les populations de ses bénéfices obtenus dans d'autres pays.

Rio Tinto collabore avec le PACV et va lui remettre des fonds à investir dans les PDL. Chaque communauté identifiera ses besoins et le PACV se conformera aux besoins exprimés.

La préfecture de Beyla sera le phare du Projet.

M. Bah conseille et invite les populations à faciliter la tâche des autorités.

- **Réponses aux questions sur la réinstallation et la compensation**

Le calcul de la compensation sera effectuée par un expert choisi par Rio Tinto et validée par le Gouvernement de Guinée.

La compensation sera directement versée à la personne déplacée. Un renforcement des capacités sera prévu dans le cas où la personne est illettrée afin de l'aider à gérer la compensation reçue.

La compensation est basée sur une négociation entre le Projet, le Gouvernement et la personne déplacée, sur une consultation et une implication d'experts et du Gouvernement.

Les personnes déplacées auront le choix entre plusieurs sites de réinstallation.

La compensation en nature est préférée à la compensation en liquide.

- **Réponses aux questions sur l'environnement**

La différence entre 150 millions de tonnes de roches extraites et les 95 millions de tonnes de minerai : toute la montagne n'est pas composée de minerai. Les roches inutiles sont appelées « déblais de roche » ou « stériles ». Rio Tinto va réaliser des talus, c'est-à-dire des tas de déblais sur les flancs de la montagne. Le travail des ingénieurs vise aujourd'hui à limiter les excavations de manière à limiter les déblais sur les bords de la montagne. Une solution technique consiste également à utiliser le trou formé les premières années pour mettre les déblais des années suivantes.

La qualité de l'air : les principales émissions atmosphériques de la mine seront des poussières. La technique connue et d'ores et déjà utilisée par Rio Tinto est d'humidifier les sols. Le travail des ingénieurs consiste à améliorer la technique. La deuxième source d'émissions atmosphériques est représentée par les moteurs des camions et des locomotives. Il s'agit là d'émissions transitoires qui ne sont pas continues : elles ne s'accumulent pas à un endroit. Rio Tinto utilisera des engins modernes pour limiter la pollution, ce qui sera facile à vérifier dans l'étude d'impact.

Le même raisonnement s'applique pour le bruit. ERM calculera mathématiquement les sources de bruit et les niveaux de bruit généré. L'étude d'impact influencera le Projet et peut également influencer le corridor. Un choix technique a été pris par Rio Tinto d'utiliser les moteurs les plus silencieux possibles. ERM pourra fournir des conseils à ce sujet.

Le Projet ne prévoit pas de traitement chimique et n'utilisera pas d'eau. Il n'y aura donc pas de rejet d'eaux usées. Le seul impact serait les eaux de ruissellement. Rio Tinto a déjà créé des pièges à sédiments sur la montagne. Un travail de prévention de l'érosion des sols accompagné d'un travail de revégétation à d'ores et déjà été entrepris par Rio Tinto.

Biodiversité et protection des espèces : la décision a été prise de développer le Projet à l'est afin de protéger la forêt classée du Pic de Fon. La décision a été prise en collaboration avec le CPSES. Rio Tinto va continuer à travailler sur le plan de gestion du Pic de Fon afin de minimiser les impacts humains sur les lieux protégés. La délimitation est très claire entre le Projet et les zones protégées.

Les réponses données ce jour ne sont pas définitives. Il faudra encore plusieurs mois de travail pour parvenir à des réponses définitives.